LES MARMOTTES DE SAVOIE

Archives départementales de la Haute-Savoie

CHOISY - Cote AD 74 - AD74 1500-1900

Fiche Matriculaire créée — Permis de conduire : auto le 26-1-19 — Fiche d'affectation créée

Nom : Guerraz
Prénoms : Ernest Jean — Surnoms :

Numéro matriculé du recrutement : 413
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 30 Juillet 1890, à Choisy, canton d'Annecy Nord, département de Hte-Savoie, résidant à Nice, canton de Avenue de la Californie, département des Alpes Maritimes, profession de mécanicien ajusteur d'auto, fils de feu Antoine et de Ebot Joséphine, domiciliés à Choisy, canton d'Annecy Nord, département de Hte-Savoie

Marié le

Signalement
Cheveux châtain foncés
Yeux châtain - verdâtre
Front : inclinaison vertical ; hauteur moyen
Nez : dos rectiligne sommet base abaissé ; hauteur moyen ; saillie moyen ; largeur moyen
Visage ovale
Renseignements physionomiques complémentaires : oreilles plates
Taille : 1m 74
Marques particulières

Degré d'instruction générale : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la 1ère partie de la liste en 1911.
Classé dans la ... partie de la liste en 19...

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 107 de la liste d'Annecy Nord
Incorporé au 2e Régt d'artillerie de campagne à compter du 1 octobre 1911
Arrivé au corps et 2e canonnier servant le dit jour. N° m.a 3652
1re canonnier conducteur le 10 8bre 1912
Passé dans la réserve de l'armée active le 1 octobre 1913
Maintenu au corps par application de l'art. 33 de la loi du 21 mars 1905.
Renvoyé dans ses foyers le 8 novembre 1913
Certificat de bonne conduite accordé.

Rappelé à l'activité en vertu du décret de mobilisation générale. 8e Régt d'artillerie de campagne
Arrivé au corps le 3 Août 1914 — Parti aux armées le 5 Août 1914
DÉMOBILISÉ LE 5 Août 1919 — Rejoint à compter le 5 Août 1919
8e ESCADRON (10) 2e ARRONDISSEMENT d'Art.rie de Cble (Choisy) (Hte Savoie)
Change de dépôt démobilisateur le 17-9-1919 - 3e art.rie coloniale d.e à l'effectif : 2665
Rengagé pour 3 ans le 20 février 1920 à la Sous-Intendance de Moulins (Allier) au titre de la 3e Légion de Gendarmerie à compter du 31 janvier 1920.
Rengagement du 20 février 1916 résilié le 15 novembre 1916 par application des prescriptions de l'article 11 du décret du 15 septembre 1914.
Commissionné le 16 novembre 1920 dans l'emploi de gendarme à pied.
Pour la 15e Légion de Gendarmerie de Paris, par Dn du Gal Gte 11e div. de date du 18 Oct 1937
Service armé proposé pour pension temporaire 20 % par la 5e Comn de Réforme de la Seine du 1er mars 1928 pour « Emphysème pulmonaire avec bronchite. Assez bon état général. 2° au membre inférieur droit cicatrices déprimées partiellement adhérentes des 2 côtés du 1/3 inférieur de la cuisse. »
Maintenu en activité, pension temporaire 10 % par la 2e Comn de Réforme de la Seine du 12 décembre 1929 pour « 1° Pachypleurite apicale droite décelée par le cliché, devant être rapprochée comme une cicatrice d'une lésion pleurale minime antérieure et ancienne. 2° Cicatrice de transfixion du droit à gauche de la partie supérieure de la cuisse droite. Cicatrice légèrement adhérente déprimée légère gêne fonctionnelle. 3° Pharyngite chronique. »
Proposé pour le maintien en activité, pension permanente 30 % art. 7 par la 5e Comn de Réforme de la Seine du 15 octobre 1931 pour « 1° Emphysème pulmonaire généralisé avec réaction bronchique de la base droite. Pas de signes cardiaques. Bon état général. N'a pas craché. 2° Légère laryngite catarrhale - Cordes rosées et flasques - voix rauque. 3° Reliquat de plaie transfixiante de la cuisse droite au 1/3 inférieur, 2 cicatrices verticales une interne, l'autre externe adhérentes profondément, pas d'amyotrophie, pas de signes actuels de sciatique. »
Tutelle de la 15e Légion de Gendarmerie le 26 août 1937

CORPS D'AFFECTATION	NUMÉROS au contrôle spécial	NUMÉROS matricule du 2e répertoire
Armée active. 2e Régt d'artillerie		3652
Disponibilité et réserve de l'armée active. 2e Régt d'artillerie de campagne à Grenoble	83	2090
3e Légion de Gendarmerie		
3e Groupe de Gendarmerie de Paris		
11e Légion de Gendarmerie		5448
15e Légion de Gendarmerie		
Armée territoriale et sa réserve. PB		
rayé pour		
Libéré à la 11e Cie le 6-9-37		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes	Subdivision de région	D. DOMICILE
27-12-1913	Paris 1er, N° 32 rue d'Argenteuil		R
14 Août 1919	Choisy, canton de Seyssel (Annecy Nord)		R
3-9-1919	Paris 22 rue d'Argenteuil		R
1-11-1938	Nice Palais de Justice (Alpes Mes)		D
	Rejet 2 H le 7.11.64		

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Ce document ne peut être utilisé sans autorisation écrite des Archives départementales de la Haute-Savoie.

2011 - Copyright Les Marmottes de Savoie - Les Marmottes de Savoie. Tout droits réservés.